

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021

Présents : CHEVALLEREAU Pascal, DEMIZIEUX Chrystel, GUYONNAUD Stéphane, HARDY Yann, HUDRY-CLERGEON Vincent, JONO Jean-Marc, MASSART Nathalie, MICHEL Julien, MOLON Philippe, OUVRIER-NEYRET Pascal, PAILLOT Sarah, ROISINE Philippe, SOBOTA Sylvain, TISSOT Stéphane.

Ordre du jour :

- 1) *Finances* : * demande de subvention auprès du Conseil Départemental
* transfert de la subvention du Conseil Départemental
* demande de subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale ;
* subvention au profit de l'Association « La Farandole »
* pose d'un défibrillateur
- 2) *Eau* : * convention avec la commune de Thônes pour le déplacement de la colonne du Marais
* point sur les travaux relatifs à l'eau

- 3) *Ecole* : point sur le chantier de réhabilitation
- 4) *Refuge de Praz d'Zeures* : point sur les travaux
- 5) *Projet de bar associatif*
- 6) *La Petite Epicerie*
- 7) *Informations et questions diverses*

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1 a)	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour : - la réfection de la route de la Combe à hauteur de 71700 H.T. - la réfection du toit du hall d'entrée de la mairie à hauteur de 1474,24 H.T.	Avis favorable	
1 b)	Demande de transfert de subvention du Conseil Départemental de travaux voirie sur des travaux pour la réhabilitation de l'école	Avis favorable	
1 c)	Demande de subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale pour l'achat de matériel numérique	Avis favorable	
1 d)	Subvention pour l'Association la Farandole	Avis favorable pour un montant de 16 699,42 €	
1 e)	Pose d'un défibrillateur	Avis favorable	Recherche de subvention possible
2 a)	Convention avec la commune de Thônes, O des Aravis pour la création d'un groupement de commandes pour le déplacement des colonnes d'eau au Marais	Avis favorable	
3	Avenant n° 5 lot 15	Avis favorable	

5	La licence IV sera utilisée, si cela est possible pour le projet de bar associatif	Avis favorable	Vérifier la réglementation sur les licences de débit de boissons
6	Contrat de location de la salle de la Bajulaz	Avis favorable	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
1 a)	Sécurisation traversée hameau du Villard : mise en place phase de test	Les élus	Rencontre un membre du Conseil Départemental	Sur place	
5	Il sera organisé une rencontre avec le Président de la CCVT pour l'usage de la Maison de la Pomme	Le Maire	Voit avec le Président de la CCVT pour fixer une date		

1. Finances

a) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Dans les travaux envisagés pour la voirie en 2021, il y a aussi la sécurisation et le ralentissement au niveau du hameau du Villard. Une demande de subvention dans la cadre du produit des amendes de police pourra être réalisée avant le mois de mai 2021.

c) Demande de subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale

Cette demande de subvention complète la première obtenue et permet de mettre en place un équipement informatique le plus complet possible.

2. Eau

a) Convention avec la commune de Thônes pour le déplacement de la colonne du Marais

Il existe deux colonnes d'eau dans le hameau du Marais : la colonne d'eau communale et la colonne d'eau intercommunale gérée par la commune de Thônes et O des Aravis. Ces colonnes sont vétustes et doivent être déplacées car traversent des propriétés privées.

b) Point sur les travaux relatifs à l'eau

Les projets au niveau de l'eau 2021 : colonne d'eau au Marais, réflexion avec O des Aravis, installation des compteurs dans les hameaux sans compteurs, réflexion sur la STEP avec la commune du Bouchet-Mont-Charvin.

3. Ecole : point sur le chantier de réhabilitation

Le plombier doit revenir pour les toilettes et la VMC ainsi que le peintre.

Le maître d'œuvre prend à sa charge le changement du store manuel dans la salle de motricité (erreur).

4. Refuge de Praz d'Zeures : point sur les travaux

Suite à la rencontre du locataire, différents travaux sont à réaliser, dont le ramonage de la cheminée ainsi que son tubage, la mise en place d'une plateforme béton pour les batteries des panneaux photovoltaïques.

5. Projet de bar associatif

Une rencontre a été organisée entre des élus et des personnes intéressées par ce projet. Une association va être créée. Différentes questions : la licence IV, le local.

Au niveau du local, diverses pistes : la salle de la Bajulaz, le local sous l'Eglise, le musée de la pomme, autre ?

Une rencontre est organisée avec Haute-Savoie Habitat.

8. Informations et questions diverses

a) Evaluation du prix de Praz d'Zeures

Une demande d'évaluation a été déposée auprès de France Domaine.

b) Organisations de « corvée » avec la population

Plusieurs thématiques possibles : sentiers, Praz d'Zeures, nettoyage des bords de route, cimetière...